

# Microfinance et petites entreprises au Sénégal

BIM - 19 avril 2005  
Issa BARRO

*Le financement des petites entreprises reste toujours le « chaînon manquant » entre microfinance et secteur bancaire. Le BIM d'aujourd'hui présente le résumé d'une étude réalisée au Sénégal sur « Microfinance et financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Micro et Petites Entreprises (MPE) ». Réalisée par Issa Barro, cette étude a été conduite dans le cadre de l'élaboration de la « Lettre de politique sectorielle de la microfinance » du Sénégal. Elle apporte un éclairage approfondi sur la situation de la microfinance au Sénégal, sur les spécificités des besoins et l'offre de financement des petites entreprises, et propose des pistes de réflexion pour une réponse mieux adaptée.*

*Le texte intégral de l'étude est disponible en format pdf sur le site Portail Microfinance ([www.lamicrofinance.org](http://www.lamicrofinance.org)) dans la rubrique Nouveautés de la Bibliothèque.*

*Diagnostic approfondi du secteur de la microfinance et analyse des opportunités d'investissement Microfinance et financement des PME et MPE – Issa Barro, Août 2004.*

## Résumé de l'étude

Malgré les initiatives mises en place par l'Etat pour drainer des ressources financières importantes en direction de la PME, ce secteur est encore très peu desservi. L'évolution récente du secteur financier, avec l'émergence et le formidable développement au cours de ces 15 dernières années de nouveaux intermédiaires financiers de proximité (appelés systèmes financiers décentralisés ou encore institutions de microfinance), a déjà pris en charge une bonne partie des besoins des Micro et petites entreprises (MPE) et commence timidement à s'intéresser à la PME. Ce sous-secteur financier pourrait ainsi constituer, sinon une alternative, du moins un complément de poids pour améliorer les flux financiers en direction de la PME.

La présente étude, qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la « Lettre de politique sectorielle de la microfinance », cherche à apprécier ce potentiel et a pour objectifs :

- > d'analyser les besoins des PME et MPE et recenser les créneaux porteurs ;
- > de faire l'inventaire des dispositifs d'appui au financement des PME et MPE ;
- > d'analyser les résultats obtenus par les programmes antérieurs et en cours ;
- > de présenter les caractéristiques (atouts et faiblesses) des IMF qui financent les PME et MPE et les résultats obtenus ;

- > de relever les contraintes majeures à l'intervention des IMF dans le financement des PME et MPE.

## **Analyse des besoins des MPE et PME**

Les principales caractéristiques du secteur de la MPE - et, dans une moindre mesure, de la PME - sont :

- > le manque de diversification vers des créneaux porteurs et le mimétisme entraînant une saturation rapide des quelques créneaux explorés ;
- > la faiblesse, voire l'inadéquation, des équipements notamment dans le secteur de l'agriculture et de l'artisanat ;
- > la faible qualité des produits, avec notamment des problèmes de finition ;
- > la difficulté de trouver des marchés internes (saturation et concurrence de produits importés) et externes.

Les besoins financiers de la MPE sont généralement de trois ordres : le financement de fonds de roulement ordinaire, le financement d'avances sur marché et le financement des équipements (matériel neuf ou d'occasion). De manière générale, le secteur de la MPE constitue une des principales cibles du système financier de proximité qui a développé des produits adaptés à cette clientèle. C'est ainsi que les besoins de financement des MPE sont généralement assez bien satisfaits, à l'exception toutefois de certains types de besoins tels que le financement des investissements dont la durée et le montant sont parfois hors de portée des institutions de microfinance.

La PME pour sa part rencontre des besoins généralement similaires, à des niveaux plus importants : un besoin de financer son implantation (investissement et fonds de roulement de départ), un besoin de financer le développement de l'activité, un besoin de financer le fonds de roulement ordinaire, un besoin de financer des marchés spécifiques (par exemple la réalisation de commandes importantes), et un besoin d'autres services financiers tels que la caution sur marché, la caution d'avance de démarrage. Le niveau de ces besoins financiers est très variable, mais ils sont généralement de trois types : les crédits d'investissement, les crédits à court terme (crédit de trésorerie), les engagements par signature (cautions).

## **Contraintes inhérentes aux MPE et PME**

Trois éléments apparaissent primordiaux : le système d'information, la structure financière, les garanties.

Le principal élément est le manque de transparence dans la gestion. En effet, les PME et MPE ont généralement un système d'information de gestion défaillant qui ne permet pas aux structures de financement – notamment les banques – d'obtenir une information financière exhaustive et fiable (absence de procédures claires et d'états financiers). Cette absence de transparence et d'informations fiables est source de risques pour les prêteurs.

L'autre élément déterminant est le niveau des fonds propres, donc de capitalisation. C'est un élément important dans la mesure où il indique le degré d'engagement des propriétaires de l'entreprise. De manière générale, la PME sénégalaise est faiblement capitalisée. Compte tenu

de l'intérêt que les structures de financement attachent au niveau des fonds propres, leur faiblesse limite leur volonté d'apporter leurs concours.

Face à l'insuffisance de fonds propres et au manque de transparence financière, certaines structures de financement « ferment les yeux », mais exigent d'importantes garanties – notamment physiques – dont la plupart des PME ne disposent pas.

### **Analyse des dispositifs d'appui et résultats obtenus**

La recherche de la satisfaction des besoins financiers des MPE et PME a conduit à la mise en place d'un important dispositif d'appui comprenant :

- > des lignes de crédit domiciliées auprès des banques et de certaines IMF ;
- > des projets de financement direct (maintenant abandonnés compte tenu de leurs mauvaises performances et de leur effet négatif sur le secteur financier) ;
- > des fonds de contrepartie apportant généralement des ressources à des intermédiaires financiers de proximité pour accroître leurs fonds de crédit (prêts) et améliorer leurs capacités techniques (subventions) ;
- > des fonds de garantie qui sont des mesures incitatives en direction des intermédiaires financiers pour prendre en charge une part plus ou moins importante des impayés sur les crédits octroyés.

Ces mesures comportent des forces et des faiblesses et, de manière générale, elles n'ont pas entraîné une rencontre durable et efficiente de l'offre de financement et de la demande des entrepreneurs (MPE et PME).

### **Caractéristiques des IMF qui financent les MPE et PME et résultats obtenus**

Les IMF répondent aujourd'hui de manière adaptée au besoin de financement de la MPE, que ce soit les mutuelles d'épargne et de crédit (MEC) isolées ou en réseau, les groupements d'épargne et de crédit (GEC), ou simplement les systèmes financiers décentralisés conventionnés (Convention cadre). En effet, ces IMF octroient des volumes de prêts, des durées et des taux d'intérêt qui prennent généralement en compte : le souci de faire accéder les MPE au crédit, le souci de les amener à accroître leurs activités au fur et à mesure qu'elles obtiennent de nouveaux crédits, le souci de prendre en compte toutes leurs catégories de besoins tant social qu'économique et leur propre souci de viabilité et de pérennité financière.

Par contre, les IMF sont peu présentes dans le financement des besoins de la PME. A ce jour, seule l'ACEP a commencé à adresser les besoins de ce segment de marché, mais ceci repose moins sur une volonté de financer systématiquement les PME – du moins à ce jour – que d'éviter la perte d'une partie de sa clientèle la plus dynamique et la plus solvable et qu'elle a accompagné tout au long de son évolution de l'état de micro entreprise vers la PME. Les autres réseaux tels que l'UM-PAMECAS et la FCCMS l'ont inclus dans leur plan de développement et envisagent d'y intervenir à court terme.

## **Contraintes majeures à l'intervention des IMF**

La faible intervention des IMF dans le financement de la PME trouve son explication notamment :

- > dans la structure des ressources des IMF qui sont généralement constituées par les dépôts à vue des membres/clients, ce qui limite leur capacité de transformation ;
- > dans le faible niveau de capitalisation des IMF : en dehors de l'ACEP, les IMF ne disposent que d'un faible capital social (généralement constitué par les parts sociales des membres) ; il faut dire que la Loi Parmec constitue à ce titre un facteur limitant dans la mesure où le système mutualiste ne favorise pas la prise de participation importante au capital des IMF par des personnes physiques ou morales ;
- > dans le manque de relations commerciales entre le secteur bancaire et le secteur de la microfinance, le premier ignorant généralement le second – à quelques exceptions près – et l'assimilant à un secteur peu viable, trop risqué, et porté par des idées plus sociales qu'économiques ; cette mentalité connaît cependant une évolution favorable, notamment du fait de la concurrence entre banques sur un marché de plus en plus étroit.

## **Proposition de mécanismes adaptés au financement des PME**

Le « chaînon manquant » du financement des PME ne devrait pas être perçu comme une structure per se qui viendrait s'ajouter au paysage financier et bancaire actuel, mais plutôt une triptyque Banques-IMF-Mécanismes Innovants intervenant à différents niveaux. Les PME étant à des niveaux de développement et d'activités différents, leurs besoins devront être pris en charge de façon différenciée. Dans le schéma que nous proposons, les PME sont classées en trois catégories :

- > Catégorie 1 : celles qui sont en création dans des créneaux porteurs, mais dont les promoteurs n'ont pas à proprement parler d'expérience antérieure ;
- > Catégorie 2 : celles qui existent mais sont de plus petite taille et qui reposent sur un savoir-faire de leurs promoteurs, mais dont le potentiel de croissance est relativement limité ;
- > Catégorie 3 : celles qui sont en développement et qui ont déjà atteint un niveau d'activités plus important, avec des perspectives de développement, une vision claire des dirigeants, etc.

Les PME susceptibles de trouver des appuis financiers auprès des banques sont celles en développement (catégorie 3) et il y en a peu dans ce cas. Ces PME peuvent également trouver des financements auprès de certaines IMF (notamment ACEP, PAMECAS, CMS) ainsi que de la part des mécanismes innovants (capital-risque et/ou crédit-bail).

Les PME de la catégorie 2 n'intéressent généralement pas les banques et ne sont pas attractives pour les investisseurs en capital-risque. Elles pourraient trouver des appuis auprès de certaines IMF notamment les principaux réseaux, sous réserve que ceux-ci bénéficient de ressources longues sous la forme de prêts auprès des banques ou des fonds d'investissement tels que AFRICAP.

Les PME en création (catégorie 1) sont plus risquées par les banques et par les IMF. Elles ne peuvent trouver un financement qu'à travers des mécanismes innovants du type de capital-risque. Et même dans ce cas, il s'agira seulement de celles ayant le plus grand potentiel de croissance. Mais le capital-risque n'est intéressant pour les investisseurs que : (i) si l'activité

est hautement rentable à moyen terme ; (ii) si la fiscalité est incitative ; et (iii) s'il existe une porte de sortie en cas de besoin. A cet égard, la mise en place d'un compartiment de PME au sein de la BRVM pourrait être intéressante car les investisseurs en capital-risque pourraient revendre plus facilement leurs titres en cas de besoin et se désengager.

La mise en œuvre du financement durable de la PME nécessite un certain nombre de préalables et de mesures d'accompagnement : (i) de la part des pouvoirs publics ; (ii) de la part des structures de financement, et (iii) de la part de la BRVM.